

# SAINT-JEAN INFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-JEAN-DE-VALÉRISCLE



# VOTRE PHOTO EN COUVERTURE DU PROCHAIN NUMÉRO

**Vous aimez notre village et vous savez en saisir un détail inattendu, un coin méconnu, une belle lumière ?**

**La commune lance son concours photo : le cliché retenu fera la couverture du prochain SAINT-JEAN INFOS.**

1. Envoyez vos photos avec le lieu et la date de la prise de vue par courriel à [p.marfoure@mairiesjv.fr](mailto:p.marfoure@mairiesjv.fr)
2. Format portrait (vertical) haute définition · JPEG · min. 2000 × 2400 px
3. Jusqu'à 3 photos par personne
4. Avant le 15 novembre 2026

*Participation gratuite et ouverte à tous. Elle vaut acceptation du règlement, disponible en mairie et sur [www.saintjeandevaleriscle.com](http://www.saintjeandevaleriscle.com). Renseignements : [p.marfoure@mairiesjv.fr](mailto:p.marfoure@mairiesjv.fr).*



**Saint Jean  
de Valériscle**

Mairie de Saint-Jean-de-Valériscle — 4 place Pierre-Agniel

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 — 04 66 25 60 41 — [accueil@mairiesjv.fr](mailto:accueil@mairiesjv.fr)

[www.saintjeandevaleriscle.com](http://www.saintjeandevaleriscle.com) — [facebook.com/saintjeandevaleriscle](https://facebook.com/saintjeandevaleriscle)

App PanneauPocket

Directeur de publication : Marc Jekal

Rédaction : mairie de Saint-Jean-de-Valériscle

Crédit photos : Bernard Hillaire - Chantal Vidal - Isabelle Cardelin - Jean-Pascal Libérateur - Vincent Gautier - Patrick Carloni - Marc Jekal - Pierre Marfoure - D. R.

Création graphique et mise en page : Pierre Marfoure / mairie de Saint-Jean-de-Valériscle

## À QUI S'ADRESSER EN MAIRIE ?

→ **URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE, VOIRIE, CIMETIÈRES**

Isabelle Cardelin - [i.cardelin@mairiesjv.fr](mailto:i.cardelin@mairiesjv.fr)

→ **ACTION SOCIALE, VIE SCOLAIRE, SANTÉ, RISQUES MAJEURS**

Anne-Marie Hillaire - [am.hillaire@mairiesjv.fr](mailto:am.hillaire@mairiesjv.fr)

→ **VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE, CULTURE ET PATRIMOINE, CÉRÉMONIES**

Pierre Marfoure - [p.marfoure@mairiesjv.fr](mailto:p.marfoure@mairiesjv.fr)

→ **SOCIAL, SOLIDARITÉ, VIE CITOYENNE**

Chantal Vidal - [c.vidal@mairiesjv.fr](mailto:c.vidal@mairiesjv.fr)

→ **SPORTS ET JEUNESSE**

Jonathan Fernandez - [j.fernandez@mairiesjv.fr](mailto:j.fernandez@mairiesjv.fr)

## UN SEUL N° DE TÉLÉPHONE

**04 66 25 60 41**

## LES ÉLUS DANS VOTRE QUARTIER

→ **LA NOUGARÈDE**

Marjorie Barral

→ **POMIER, LES RIMES**

Jean-Pascal Libérateur

→ **LE BARRY, LA TOURNELLE**

Aurore Maison, Pierre Marfoure

→ **LES LECQUES, LES GRANGES, RUE HAUTE**

Muriel Croxo, Chantal Vidal

→ **Av. BARBERAN**

Patrick Carloni

→ **PLACE PIERRE-AGNIEL**

Michel Foray

→ **STADE, CAMBONNET,**

**Av. DE LA GARE**

Jonathan Fernandez

→ **Av. du 19 MARS 1962,**

**CITÉ DE LA GARE**

Isabelle Cardelin

→ **LES PRATS, LE FONTANIEU**

Anne-Marie Hillaire

→ **RD 59, LE PERLOT, LES CLAUX**

Jean-Luc Michel, Marc Jekal

## LES ÉLUS D'OPPOSITION

→ **LE BARRY, LA TOURNELLE**

Joël Hladynink

→ **LES PRATS, LE FONTANIEU**

Catherine Bais

# ÉDITO

*Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à nous accorder votre voix. Merci pour cette confiance renouvelée.*

*Plus largement, merci à tous les votants. Le taux de participation dit votre attachement au village et à son avenir.*

*Nous avons fait campagne sur trois valeurs : cohérence, crédibilité, rigueur. Elles ne font pas forcément rêver, mais elles engagent. Une commune de notre taille ne promet pas la lune. Elle tient ses comptes, choisit ses priorités et va au bout de ce qu'elle annonce. C'est notre façon de travailler depuis le 21 mars.*

*Ce numéro en donne trois illustrations : la place Jean-Jaurès, dont les travaux démarrent cet automne, le budget 2026, et les déchets, qui pèsent sur nos finances et sur notre cadre de vie.*

*Un village ne se résume pas à des chantiers et à des chiffres. Feuillotez les dernières pages : fête des écoles, thé dansant, Foulées de l'Auzonnet, marché du vendredi soir. Derrière chacun de ces moments, il y a des bénévoles, des associations, des agents, des habitants qui donnent du temps. C'est cette vitalité qui rend le reste possible.*

*Bonne lecture.*

Marc Jekal, maire

# LE CONSEIL MUNICIPAL ÉLU LE 15 MARS 2026

La liste "Notre village, notre avenir", conduite par le maire sortant Marc Jekal a été élue avec 212 voix. La liste "Nouveau cap St Jean", conduite par Joël Hladynink, a recueilli 124 voix. La liste arrivée en tête remporte donc 13 sièges sur les 15 possibles.

Lors du Conseil municipal du 21 mars, Marc Jekal a été réélu maire, Isabelle Cardelin élue 1<sup>re</sup> adjointe, Pierre Marfourie 2<sup>e</sup> adjoint et Anne-Marie Hillaire 3<sup>e</sup> adjointe.

## ÉLUS "NOTRE VILLAGE, NOTRE AVENIR"



Marc Jekal  
Maire



Isabelle Cardelin  
1<sup>re</sup> adjointe



Pierre Marfourie  
2<sup>e</sup> adjoint



Anne-Marie Hillaire  
3<sup>e</sup> adjointe



Jean-Pascal Liberatore



Chantal Vidal



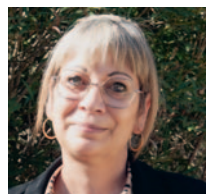
Jonathan Fernandez



Muriel Croxo



Jean-Luc Michel



Aurore Maison



Patrick Carloni



Marjorie Barral



Michel Foray

## ÉLUS "NOUVEAU CAP ST JEAN"



Joël Hladynink



Catherine Bais

# LE BUDGET 2026, EN CLAIR

Le 27 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget 2026 (13 voix pour, 2 abstentions). Il se lit en deux parties, détaillées ci-contre.

## LA VIE COURANTE

C'est ce qui fait tourner le village au quotidien : les salaires des agents, l'eau, l'électricité, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les subventions aux associations. Les dépenses réelles représentent 500 989 €, pour 447 810 € de recettes attendues. L'écart est couvert par les réserves de la commune. Le premier poste reste les salaires, 193 700 € pour quatre agents, avec une hausse des cotisations retraite imposée par l'État.

## LES TRAVAUX

Le budget travaux prévoit 250 038 € de dépenses. Le principal chantier est l'aménagement de la place Jean-Jaurès, 190 000 € de travaux et d'études, plus 21 000 € pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, réalisé en août. Le reste va à la voirie, au cimetière et au matériel.

Ces travaux sont financés par 137 033 € de subventions, par la vente d'un bien (appropriation de bien sans maître) estimée à 70 000 € et par les réserves financières de la commune. Aucun emprunt n'est contracté cette année.

## LES IMPÔTS

Les taux de la taxe foncière ne bougent pas : 33,09 % sur le bâti, 23,62 % sur le non bâti. Seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires augmente de 10,48 % à 11,83 %, générant 2 806 € de recette supplémentaire.

La commune rembourse 24 812 € de capital et 18 615 € d'intérêts sur deux emprunts : l'école et la voirie refaite après les inondations de 2014.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)

### PRÉVISIONNEL 2026

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Charges à caractère général         | 164 700,00 |
| Charges de personnel                | 193 700,00 |
| Atténuations de produits            | 61 769,36  |
| Autres charges de gestion courante  | 60 810,00  |
| Charges financières                 | 19 000,00  |
| Dotation provision et dépréciations | 1 010,00   |

**SOUS-TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES** 500 989,36

Charges 3 680,00

**SOUS-TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** 504 669,36

Virement à la section d'investissement 90 000,00

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** 594 669,36

Le total inclut les excédents reportés et les 90 000 € transférés vers l'investissement. Les dépenses réelles de l'année s'élèvent à 500 989 €.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)

### PRÉVISIONNEL 2026

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| Remboursement sur rémunération de personnel | 1 600,00   |
| Produits des services, du domaine           | 19 500,00  |
| Impôts et taxes                             | 16 000,00  |
| Fiscalité locale                            | 196 000,00 |
| Dotations et participations                 | 181 800,00 |
| Autres produits de gestion courante         | 31 900,00  |
| Dépréciations, amortissement                | 1 010,00   |

**SOUS-TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT** 447 810,00

Excédent brut reporté N-1 146 859,36

**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT** 594 669,36

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)

### PRÉVISIONNEL 2026

|                                                           |            |
|-----------------------------------------------------------|------------|
| Immobilisations incorporelles : logiciels                 | 6 200,00   |
| Subventions d'équipement versées                          | 21 000,00  |
| Immobilisations corporelles : acquisition de matériels    | 11 000,00  |
| Immobilisation en cours : travaux bâtiments, voirie, etc. | 209 438,00 |
| Opérations pour compte de tiers                           | 2 400,00   |

**TOTAL DES DÉPENSES D'EQUIPEMENTS** 250 038,00

Emprunts 25 000,00

**SOUS-TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES** 275 038,00

Opérations financières 2 520,00

Déficit cumulé d'investissement reporté 80 088,09

**TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS** 357 646,09

### RECETTES D'INVESTISSEMENTS (en €)

### PRÉVISIONNEL 2026

Subventions 137 033,00

**TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT** 137 033,00

FCTVA-Taxe d'aménagement 15 300,00

Affectation excédent de fonctionnement 12 253,49

Opérations pour compte de tiers 26 859,60

**SOUS-TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT** 191 446,09

Produits 3 680,00

Opérations patrimoniales 2 520,00

**SOUS-TOTAL DES RECETTES AVEC OPÉRATIONS D'ORDRES** 197 646,09

Produits de cessions d'immobilisations 70 000,00

**SOUS-TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT** 267 646,09

Virement de la section de fonctionnement 90 000,00

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT** 357 646,09

# PLACE JEAN-JAURÈS : PLUS DE VÉGÉTATION, DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Aujourd'hui, le stationnement sur la place Jean-Jaurès s'organise comme il peut, de façon un peu anarchique. Quant à l'eau de pluie, elle ruisselle ou s'évapore sans s'infiltrer. Le projet, débuté en août avec l'enfouissement des réseaux secs, en fera un lieu plus accueillant, plus sécurisé, mieux équipé.

Le principe tient en trois mots : perméabilité, végétation, piétons. Les revêtements et la végétalisation laisseront l'eau pénétrer dans le sol, une quinzaine d'arbres plantés apporteront

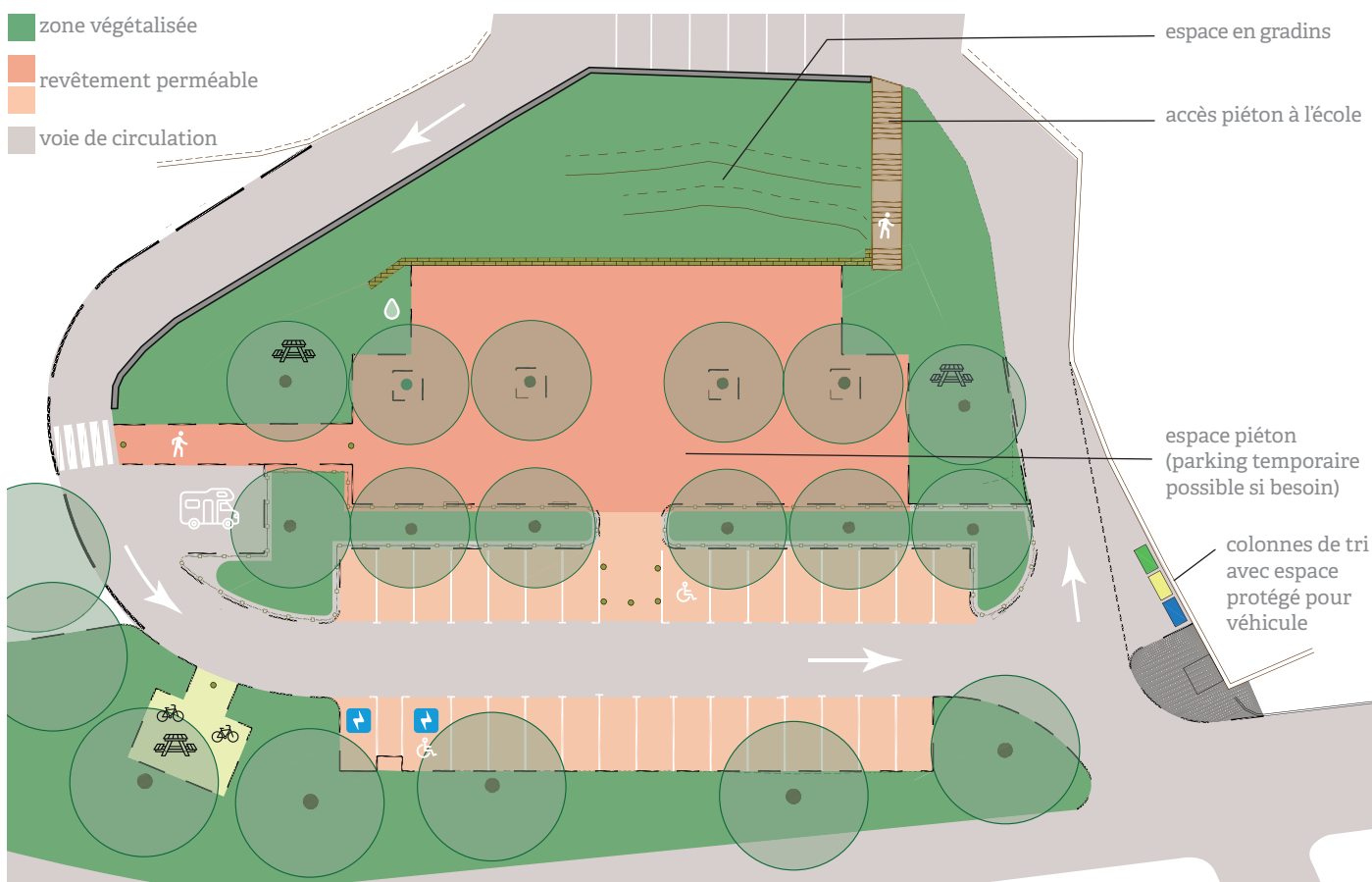
de l'ombre, et les cheminements seront lisibles, avec un accès direct à l'école et au square. Une noue plantée, sorte de fossé végétalisé, recueillera l'eau de pluie au pied des arbres au lieu de la renvoyer au réseau.

Le stationnement n'est pas supprimé, il est organisé : places matérialisées, dont deux pour personnes handicapées, stationnements pour camping-cars, arceaux à vélos et bornes de recharge pour véhicules électriques. L'espace central, rendu aux piétons, sera mobilisable pour le stationnement

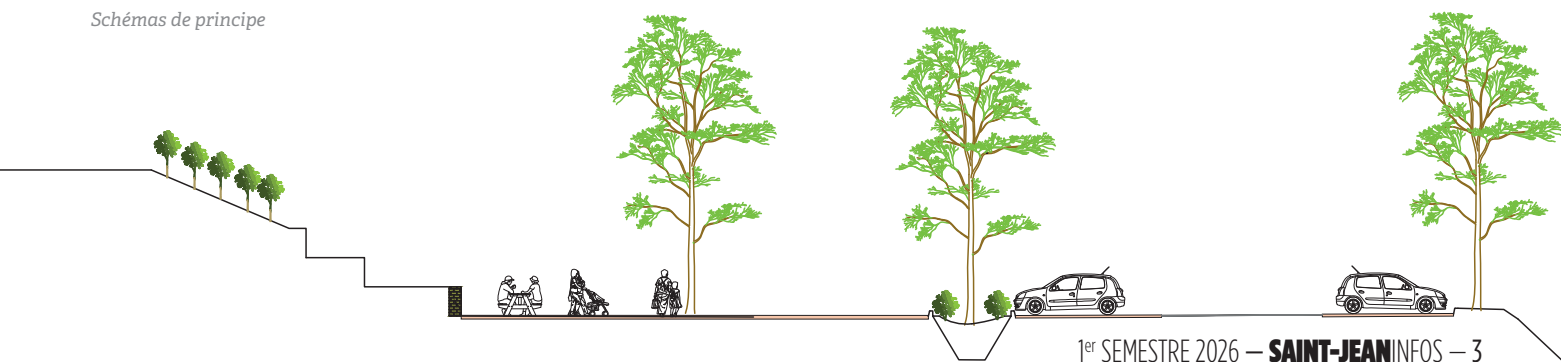
lors de grandes manifestations.

La place offrira aussi un point d'eau, des tables de pique-nique, un espace en gradins pour l'organisation de spectacles et fêtes. Les colonnes de tri sont légèrement déplacées avec un espace de dépose sécurisé.

Les travaux démarrent cet automne, pour une fin prévue avant Noël. Des plans de circulation temporaires sont prévus pendant les travaux, en particulier pour maintenir l'accès à l'école et les déplacements des riverains.



Schémas de principe



# TRIONS PLUS POUR PAYER MOINS !

## CE QUE ÇA NOUS COÛTE

La gestion des déchets est devenue le premier poste de dépenses d'Alès Agglo. Il représente près de 30 millions d'euros par an, soit 217 € par habitant et un quart des dépenses de la collectivité. Nous payons tous pour nos déchets : via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui figure sur l'avis de taxe foncière, si vous êtes propriétaire, ou dans les charges locatives, si vous êtes locataire.

La TEOM ne couvre que 85 % du coût réel : le reste est pris sur le budget général de l'agglomération. C'est donc autant de moyens en moins pour l'eau potable et l'assainissement, les transports et la mobilité, l'aide et les soins à domicile...

Pour résumer, moins nous produisons de déchets, moins cette taxe aura tendance à augmenter. C'est aussi simple que ça.

## LE TRI, ON PEUT ENCORE PROGRESSER

78 % des ordures ménagères finissent enfouies, quand 100 % du tri sélectif est revalorisé. Sur plus de 88 000 tonnes collectées chaque année dans l'Agglo, 42 600 sont des ordures ménagères, 6 500 sont des déchets de voirie et dépôts sauvages (!), et 7 175 seulement sont issues du tri sélectif. Le reste correspond à l'apport volontaire en déchèterie.

Notre territoire trie encore beaucoup trop peu. 40 % des papiers finissent dans le bac gris. Alès Agglomération est à la traîne sur le tri des emballages, particulièrement pour le plastique

(2 kg / hab. / an seulement, soit -68 % par rapport à la moyenne nationale!). Bonne nouvelle en revanche : notre tri sélectif est de bonne qualité, avec très peu d'erreurs dans les colonnes de collecte.

## RÉDUIRE SES DÉCHETS, C'EST FACILE

C'est un chiffre à retenir : composter ses déchets de cuisine et de jardin, et trier tous ses emballages, permet de réduire de 80 % le volume de sa poubelle grise.

Le compostage à lui seul représente 30 % de la poubelle de cuisine, soit plus de 100 kg par habitant et par an qui éviteront l'enfouissement.

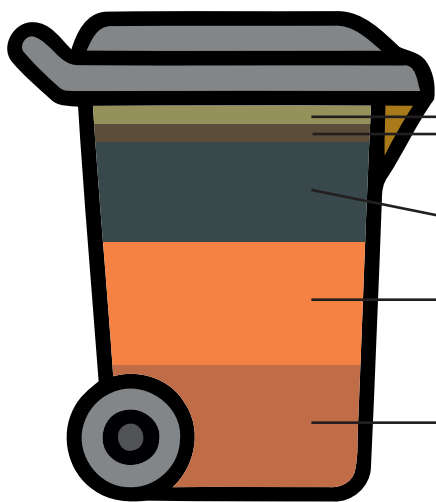
Le verre montre la voie. Il ne reste plus que deux bouteilles ou bocaux sur dix jetés avec les ordures ménagères, et combler ce petit reste ferait économiser 190 000 € par an au territoire.

## ± 146 000 € / an

C'est le coût du traitement des déchets payé par les habitants du village via la TEOM.

## 6 500 tonnes

C'est le chiffre qui choque : sur le territoire d'Alès Agglomération, nous jetons par terre (sur voirie ou dépôt sauvage) soit quasiment autant que le tri sélectif !



Composition moyenne d'une poubelle grise collectée en France

- 5 kg textile, composants électriques, médicaments
- 5 kg verre
- 27 kg papiers et emballages
- 31 kg déchets non valorisables
- 32 kg biodéchets

**Sur 100 kg jetés dans la poubelle grise, 69 kg n'avaient rien à y faire.**



**Toutes les infos sur la gestion des déchets sur Alès Agglomération**

# Compostez !

Le geste le plus efficace reste le compostage. Il vide la poubelle d'un tiers de son poids, enrichit le jardin, réduit les engrais chimiques et fait vivre les sols.

La mairie vous renseigne pour obtenir un composteur individuel, et des composteurs collectifs sont à disposition place Jean-Jaurès.



## Les points de collecte au village

### Place Jean-Jaurès



### Angle av. Barberan rue Compan



### La Nougarède



### Cimetière Pomier



compostage  
+ tri sélectif

=

volume réduit  
de 80 % pour  
la poubelle

## Enlèvement des encombrants : un service, pas un dû

L'enlèvement des encombrants a été créé pour les habitants qui ne peuvent pas se rendre à la déchèterie. Si vous êtes motorisé, la déchèterie reste la solution à privilégier : Salindres, Alès ou Saint-Martin-de-Valgagues.

**Le ramassage a lieu le premier lundi de chaque mois, sauf en août. Sortez vos encombrants à partir du samedi qui précède, jamais avant.** Les dépôts faits à n'importe quel moment du mois, restent sur le point de collecte des jours voire des semaines... Respectez votre cadre de vie !

Sont acceptés : gros électroménager, sommier, matelas, mobilier, bois, ferraille, portes et encadrements non vitrés.

Un dépôt hors de ces dates est verbalisable, de 68 à 1 500 €. Ce ramassage est gratuit et reste un service offert par la commune, qui peut y mettre fin sans préavis.



# Lutter contre les dépôts sauvages, c'est l'affaire de tous

Chaque semaine, un dépôt important est constaté sur la commune : gravats, encombrants, sacs abandonnés en bord de route ou sur un chemin. Chaque enlèvement mobilise les agents, un camion et parfois une benne : c'est du temps pris sur l'entretien des espaces publics. Garder le village propre, c'est un cadre de vie plus sain, une nature préservée, moins de risque d'incendie et des moyens disponibles pour autre chose. C'est l'affaire de tous. La mairie est déterminée à traiter chaque signalement et à faire respecter la loi par tous les moyens dont elle dispose.

## VOUS ÊTES TÉMOIN ?

**Ne touchez pas aux déchets :** certains pourraient contenir de l'amiante ou des produits toxiques.

**N'abordez pas l'auteur.**

**Photographiez à distance :** le dépôt, le lieu, la plaque du véhicule. Notez la date, l'heure et l'adresse exacte.

**Signalez le dépôt en mairie :** le maire est compétent pour le faire enlever et sanctionner l'auteur. Si le dépôt est important ou répété, prévenez la gendarmerie.



## LA LOI EST DE PLUS EN PLUS SÉVÈRE

Depuis le 5 juin 2026, le non-respect des consignes, des jours de collecte ou le dépôt hors des conteneurs adaptés coûte 68 €, 180 € en cas de retard de paiement, jusqu'à 450 € devant le tribunal.

Pour un particulier, l'abandon de déchets transportés en véhicule peut atteindre 1 500 €, 3 000 € en cas de récidive, avec confiscation possible du véhicule.

Pour une entreprise ou un artisan, ce n'est plus une amende mais un délit : 1 500 € sans passer par le tribunal, ou devant le tribunal jusqu'à 150 000 € et quatre ans de prison.

**Mairie** 04 66 25 60 41  
accueil@mairiesjv.fr

**Gendarmerie** 04 66 24 00 40



# Jours et horaires des déchèteries les plus proches

## SALINDRES ET ALÈS

- » Octobre à mai : mardi, mercredi, vendredi, samedi 9 h à 16 h — jeudi et dimanche 9 h à 12 h
- » Juin à septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 15 h — jeudi et dimanche 9 h à 12 h

## SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

- » Octobre à mai : mardi, mercredi, vendredi, samedi 9 h à 16 h — jeudi 9 h à 12 h
- » Juin à septembre : mardi, mercredi, vendredi, samedi 8 h à 15 h — jeudi 9 h à 12 h

**N° VERT DÉCHÈTERIES 0 800 540 540**

# LA MAIRIE DANS LES QUARTIERS

Deux rencontres ont réuni les habitants en juin : à la Nougardède le 16 et au centre-bourg le 17. Petite synthèse des principaux sujets abordés.

## ALERTE ET SAUVEGARDE

La mairie a présenté la mise à jour du Plan communal de sauvegarde, document de référence face aux risques majeurs, incendies et inondations. Depuis le début du mandat, tous les élus se forment pour acquérir les bons réflexes et préparer les cas d'urgence. L'inscription gratuite au service GEDICOM permet de recevoir sur son téléphone les alertes émises par la commune. Tous les téléphones du foyer peuvent être déclarés.

## LE RÉFÉRENT DE QUARTIER

Chaque quartier dispose d'un référent, en binôme avec un élu du secteur. Ce duo assure la liaison entre la mairie et les habitants, par exemple lors des épisodes de canicule. La mairie s'engage à étudier les modes de désignation des référents proposés par les habitants présents.

## DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

À la Nougardède, la propreté reste le principal motif d'insatisfaction dans un quartier pourtant jugé agréable. La commune y a mis à disposition une benne spécifique à deux reprises, service exceptionnel dont le maire a rappelé le surcoût. Le rappel vaut pour tout le village :

les encombrants se sortent le samedi ou le dimanche qui précèdent le lundi de collecte, jamais avant. Un dépôt fait le mardi reste un mois entier sur place, jusqu'au premier lundi du mois suivant (pas de ramassage en août).

Au centre-bourg, les composteurs de la place Jean-Jaurès sont bien utilisés, mais leur entretien demande plus d'implication de la part des habitants : mélange de matière sèche, transfert en bac de maturation, brassage...

## VOIRIE ET CIRCULATION

Le trottoir de la rue de la Verrerie pose un problème de sécurité pour les piétons. Ces travaux seront inscrits en priorité au budget 2027, les arbres morts étant supprimés en même temps.

Au centre-bourg, plusieurs carrefours ont été signalés comme dangereux, Barberan-Compan, Pomier et les entrées de village. Certains végétaux seront taillés ou déplacés pour dégager la visibilité. Le village passera à 30 km/h avant la fin de l'année.

Les élus ont rappelé qu'aucune place de stationnement ne peut être réservée et qu'un véhicule ne peut rester au même endroit plus de sept jours sous peine d'amende ou d'enlèvement.

## LES CRUES DE L'AUZONNET

L'inquiétude porte sur la fragilité des berges et sur l'isolement possible de la Nougardède, desservie par un seul pont. Ce cas figure dans le Plan

communal de sauvegarde (PCS). Points de rassemblement, lieux de refuge et centre d'accueil figureront dans le DICRIM, le document d'information communal sur les risques majeurs sera disponible en mairie ou en téléchargement sur le site de la commune.

## SÉCURITÉ

Face aux incivilités, dépôts sauvages, circulation motorisée sur les chemins ou différends de voisinage, la règle est de ne pas intervenir soi-même mais d'alerter les autorités, puis d'informer le référent. La vidéosurveillance est à l'étude : coût, efficacité et cadre légal restent à évaluer.

## CHACUN ACTEUR DE SON QUARTIER

Ces rencontres ont confirmé un constat partagé : le cadre de vie ne repose pas seulement sur les moyens de la commune. Respecter les jours de collecte, entretenir les composteurs, lever le pied dans le village, signaler un dépôt sauvage sont des gestes individuels aux effets collectifs.

Les deux soirées se sont achevées par le verre de l'amitié. De nombreuses situations personnelles y ont été exposées. Ces échanges informels comptent : ils sont le moment où la parole peut se libérer plus facilement.

**INSCRIVEZ-VOUS AU SYSTÈME  
D'ALERTE GEDICOM  
C'EST GRATUIT**



**EN SEPTEMBRE,  
LA MAIRIE DANS VOTRE QUARTIER**

- **Les Prats, le Fontanieu et le Perlot** le mercredi 16 septembre à 19 h (lieu à préciser)
- **Les Rimes et Pomier** le mercredi 23 septembre à 19 h au parc de Pomier

## LE PORTRAIT

Le journal inaugure une rubrique. À chaque numéro, il consacrera une page à une Saint-Jeannaise ou à un Saint-Jeannais. Sportifs, artisans, artistes, bénévoles, passionnés discrets : le village compte plus de talents qu'on ne le croit. À vous de nous signaler ceux que nous ignorons.

# LOUANE MAISON, 19 ANS, ET DÉJÀ 14 SAISONS DE GYM EN COMPÉTITION

Née en 2007, Louane pratique la gymnastique depuis ses quatre ans. Tout commence en 2011 à Saint-Ambroix, à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Première compétition en 2013, premiers championnats de France en 2014... à 7 ans donc !

Les titres suivent. Troisième de France par équipe en 2015. Puis, en 2017, en catégorie benjamine, elle devient championne de France au concours général et à la poutre, vice-championne au sol et par équipe. En 2019, enfin, elle est vice-championne de France du concours général en minime.

La même année, elle rejoint Alès et la Fédération française de gymnastique, avec d'autres règlements et de nouvelles exigences techniques. Puis le covid interrompt tout : deux saisons sans compétition ni entraînement régulier.

Le retour se fait en 2022 avec le trophée fédéral par équipe, puis en individuel dès 2023 : championne départementale trois ans de suite, podiums interdépartementaux, vice-championne régionale en 2025.

Cette saison, Louane est passée en filière performance, un niveau au-dessus. Elle conserve son titre départemental, termine troisième en interdépartemental et neuvième au niveau régional, face à un plateau très relevé. En septembre, elle recevra pour la sixième année consécutive la médaille de l'Office municipal des sports de la ville d'Alès.



## TOUT POUR LA MUSIQUE À LA FÊTE DES ÉCOLES



La traditionnelle fête des écoles, organisée par le Sou des écoles, a eu lieu le 27 juin toute la journée. Le matin a été consacré à la kermesse, avec tous les stands incontournables pour petits et grands. Dans la bonne humeur et l'excitation de cette journée festive, tous les lots ont trouvé preneurs sous l'œil bienveillant des parents mobilisés pour cette journée.

Il faisait déjà chaud le matin et ce n'était rien à côté de la fin d'après-midi lors du spectacle qui est venu couronner l'année scolaire. Son thème était la musique sous toutes ses formes et pour toutes les générations, la musique qui nous rassemble. Le rideau s'est levé sur le *Plastoband*, big band des enfants de l'école primaire jouant d'instruments construits avec des matériaux de récupération. La joyeuse bande des maternelles a pris le relais avant de laisser le mot de la fin aux plus grands.

Après le spectacle, les futurs collégiens ont été encouragés par la mairie avec des cadeaux bien utiles pour leur scolarité. Tout le monde a remercié l'équipe pédagogique et le Sou des écoles pour l'impeccable organisation de la journée.

Ensuite, la buvette a été prise d'assaut. Le repas et la soirée dansante ont conclu cette journée et cette année scolaire.

## UN THÉ DANSANT, NOUVELLE IDÉE DU CCAS

Le CCAS a innové et a lancé son thé dansant le 17 mai après-midi. À la place du traditionnel repas de printemps pour les aînés, le nouveau CCAS, installé à l'issue des élections municipales, a organisé au Trianon un après-midi qui réunissait toutes les générations du village autour des grands classiques des 80's et 90's, avec de nombreuses incursions vers les danses de salon. Le goûter et les boissons offerts ont réjoui des plus jeunes aux plus anciens.



## LES FOULÉES SE RENOUVELLENT À GRANDES ENJAMBÉES

Sans sacrifier à la qualité de l'accueil et à la convivialité, la 23<sup>e</sup> édition des Foulées de l'Auzonnet s'est déroulée le dimanche 7 juin au matin. Ce changement de jour et d'horaire a apporté aux participants un confort de course certain en ces périodes de fortes chaleurs. Parmi les autres nouveautés : une course enfants et un nouveau responsable, Jonathan Fernandez.

Pour la course phare, 201 participants étaient inscrits... un record ! Au bout des 10 km, on a vu à l'arrivée, chez les garçons, un triplé du SPAC avec Vincent Boucena-Badon sur la plus haute marche. Côté féminines, la gagnante a été Nora Boukhelifa, en route vers son probable 3<sup>e</sup> Challenge Alès Agglo consécutif !

Un sondage réalisé auprès des participants a plébiscité cette nouvelle formule. Bien sûr, il reste quelques points à améliorer : un coup de projecteur sur nos jeunes coureurs par exemple. Du pain sur la planche de la 24<sup>e</sup> édition pour Jonathan et son équipe ! N'oublions pas également de remercier tous les concurrents pour leur participation et tous les bénévoles pour leur sérieux et leur investissement.



## UNE DIZAINE DE GUITARES EN ACCORD MAJEUR

Le 14 juin, l'église de Saint-Jean accueillait, comme d'habitude, le concert de clôture du 13<sup>e</sup> festival international de Guitare en Cévennes. La dernière soirée de cette édition réunissait toutes les fines lames du festival sur une seule scène. Un public nombreux a découvert, une fois encore, toute la diversité des œuvres pour guitare, toutes les sensibilités des artistes invités... Décidément, la guitare est l'instrument de prédilection des musiciens latins !



## LE PETIT MARCHÉ REPREND DE LA PLACE

Le petit marché de Saint-Jean du samedi matin était à bout de souffle : un ou deux étals seulement, un emplacement peu attractif, une fréquentation très limitée.

L'équipe municipale, élue en mars, avait déjà pointé ce problème pendant la campagne et avait proposé de redynamiser cette offre de proximité autour du square Fernand-Gineste, lieu emblématique des moments de convivialité dans le village.

Un groupe de travail a donc été mis en place début avril pour mener cette réflexion et engager la prospection de nouveaux forains.

C'est ainsi que le petit marché a été déplacé le vendredi soir au square avec de nouveaux forains, des artisans-créateurs locaux, une offre de petite restauration sur place ou à emporter et la présence de viticulteurs ou de brasseurs.

De plus, très régulièrement, on peut y trouver une ambiance musicale ou des spectacles (théâtre d'impro, marionnettes...) avec des artistes locaux.

Pour pérenniser ce marché, il a fallu composer avec la concurrence nouvelle des marchés nocturnes de la région, des forains difficiles à fidéliser et une canicule permanente cet été.

Malgré tout, grâce à l'engagement de certains vendeurs, le petit marché est en passe de devenir un moment de convivialité incontournable de fin de semaine, un endroit où l'on peut échanger avec ses voisins autour d'un verre et d'une assiette de charcuterie. Nous avons pu entendre les touristes se réjouir de vivre une expérience au contact direct des habitants.

Ce marché est destiné à perdurer toute l'année. Il ne s'agit pas de se contenter d'un rendez-vous estival mais plutôt de proposer une réelle offre aux Saint-Jeannais.

Retrouvez-nous au square pour découvrir les nouveautés et autres animations.



## LE ROI RENÉ D'ANJOU A FAIT UNE HALTE À SAINT-JEAN



Le 21 mars, c'est à l'abri des voûtes de pierre de l'église de Saint-Jean que s'est déroulée la conférence de Gilbert Chalençon. Il s'est attaché à présenter la vie de René d'Anjou dans un format court d'à peine un peu plus d'une heure et couvrant les 71 ans de sa vie. Destiné à sa naissance, en 1409, à vivre sous le signe des arts, le suzerain n'a pas manqué de rendre hommage aux différentes formes d'arts en jouant les mécènes. Il est certainement l'un des nobles par lesquels, bien avant François I<sup>er</sup>, les idées de la Renaissance italienne se sont diffusées en France. Mais le destin l'a aussi entraîné à prendre les armes. Il fut l'un des compagnons de Jeanne d'Arc et assista au couronnement de Charles VII et contribua ainsi à mettre fin à la guerre de Cent Ans. Une conférence pleine d'informations et de ces petites anecdotes qui font le sel de la grande histoire.

## LE MAIRE RETOURNE EN CLASSE

Quel est le rôle du maire ?  
Maire et Président, c'est pareil ?  
Comment on devient maire ?  
Pourquoi le maire porte une écharpe ?  
Maire, c'est un métier ?  
Comment le maire fait pour prendre des décisions ?  
Qu'est-ce que le conseil municipal ?  
Qui travaille à la mairie ?  
Voilà, début juin, quelques questions que les enfants de l'école avaient envie de poser à Marc Jekal dans le cadre d'une séquence d'éducation civique menée par l'équipe pédagogique. Cela a été un moment vivant et direct qui, espérons-le, sera un premier pas vers une citoyenneté pleine et entière pour les enfants.



## UN 8 MAI SOLENNEL ET ENSOLEILLÉ



La Commémoration du 8 mai 1945, marquant la fin de la deuxième guerre mondiale avec la capitulation de l'Allemagne nazie, est devenue un moment de mémoire intergénérationnel.

Comme chaque année, les enfants ont participé à la cérémonie, dans le strict respect du protocole républicain (discours officiels, sonneries et hymne national). Pour conclure, ils ont chanté "Dans le soleil et dans le vent", résultat d'un travail d'histoire mené en classe.



## CHAUSSÉE NEUVE AU CIMETIÈRE DE POMIER

Tout début juin, les abords du cimetière de Pomier ont vu arriver les engins de l'entreprise de travaux publics retenue pour le chantier de remise à neuf de la chaussée. Après les travaux préparatoires nécessaires, les équipes ont pu effectuer la pose de l'enrobé bitumineux. L'accès au cimetière, au camping et à la piscine est aujourd'hui un vrai billard.



## LA CHASSE AUX ŒUFS DANS LES CALADES

En ce lundi de Pâques, la mairie et le CCAS proposaient aux enfants de participer à la chasse aux œufs dans le quartier de la Tournelle. Ils étaient une bonne trentaine, répartis en trois groupes selon leur âge.

Une fois lâchés, les groupes se sont rués à la découverte des précieux trésors en chocolat.

À la fin, tout le monde s'est retrouvé pour un partage équitable des œufs. Petit bonus : 100 petits canards avaient été dispersés sur le square et les trois meilleurs de chaque groupe étaient récompensés.



## AMEL, CITOYENNE FRANÇAISE



Le conseil municipal a accueilli Madame Amel Genny, à l'occasion de sa naturalisation.

Née dans la région de Gafsa et formée à l'hôtellerie, elle a exercé à Tozeur puis à Djerba. C'est lors d'un stage hôtelier qu'elle rencontre Robert qui deviendra son compagnon. Arrivée en France à 19 ans, elle a vécu entre les deux pays avant de s'y installer en 2019. Elle dirige aujourd'hui *Clé d'Or Services Événements*, sa micro-entreprise de conciergerie et d'événementiel. Bienvenue dans la communauté nationale.

## BATTLE DE CHORALES

Trois chorales s'étaient donné rendez-vous le 30 mai à l'église de Saint-Jean : *Mélodie Cèze* dirigée par Pierre de Goër (Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan), *Moi je veux chanter* (Bessèges) et *Harmony et variation* (Saint-Hilaire-de-Brethmas) dirigées par Pascale Martin. Les trois ensembles ont déroulé des répertoires pleins de classiques de la chanson française mais aussi de pépites moins courues. Une soirée aux faux airs de fous chantants.



## LES MUTINES PERSISTENT



La sortie des Mutines indigènes du 7 mars s'est déroulée autour du col des Brousses. Sous la conduite d'An-géline, le groupe a découvert les plantes persistantes et leurs petits secrets. Une balade sensible et ludique qui aura permis de repartir avec plein de connaissances nouvelles sur la flore sauvage de notre région et les défis qu'elle doit elle aussi affronter pour garder toute sa place dans notre écosystème.

**N'oublions pas les soirées Cabaret d'impro, Ramène ta crêpe, Saint-Patrick, les journées Rencontre harmonie fanfare ou la contre Saint-Valentin, les lotos et concours de pétanque, les après-midis jeux et la médiathèque...**

**ON JETTE 30 MILLIONS  
D'EUROS  
À LA  
POUBELLE  
CHAQUE  
ANNÉE ?**

**ÇA ME FAIT TRIER !**

Direction de la communication - Als Agglomération - KP - Mai 2023 - DR

